

Prix de l'entrepreneur forestier de l'année dans l'Atlantique

Un projet du Forum canadien des opérations forestières pour promouvoir et appuyer
les entrepreneurs et opérateurs indépendants du secteur forestier.

Nous informons les membres de l'industrie forestière depuis 1919

Nous sollicitons votre aide pour présenter des candidatures pour le Prix 2024 de l'entrepreneur forestier de l'année dans l'Atlantique!

Tout ce que vous avez à faire est de
choisir un candidat méritant et de
remplir le formulaire ci-joint, puis de
l'envoyer avec votre lettre
d'accompagnement et autres documents
connexes au :

Forum canadien des opérations
forestières
B.P. 1204, Truro (N.-É.) B2N 5H1
ou

Envoyer votre formulaire par
courriel à admin@cwfcfof.org

N'attendez pas!

La date limite de présentation
des candidatures est
le **30 septembre, 2024**

Si vous avez des questions, appelez-nous
au 902-897-6961 ou
envoyez un courriel à :
admin@cwfcfof.org



« L'objectif du prix est de faire connaître et de
souligner la contribution des professionnels des
opérations forestières et du camionnage à
l'aménagement durable des ressources
forestières. »

*En soutien aux forestiers
professionnels d'aujourd'hui*

Prix de l'entrepreneur forestier de l'année dans l'Atlantique

Nous vous invitons à aider le Forum canadien des opérations forestières à reconnaître la contribution de nos entrepreneurs professionnels en foresterie et camionnage en soumettant votre candidat méritant.

La date limite de présentation des candidatures est le 30 septembre, 2024

Critères d'admissibilité

- a) Tous les entrepreneurs forestiers qui coupent et façonnent du bois et/ou qui le transportent de la souche au bord du chemin (coupe et/ou transport d'au moins 5000 m³ de bois rond par année, par des opérations manuelles et/ou mécanisées) sont admissibles.
- b) Entrepreneurs en camionnage à temps plein, dont la principale activité est le transport de bois ou de copeaux directement de la forêt aux usines (par opposition au transport entre usines). (Transportent au moins 5000 tonnes de bois rond ou de copeaux d'origine forestière annuellement).

Tous les candidats doivent détenir une assurance commerciale, être en règle avec la commission des accidents du travail (CAT), respecter toutes les exigences réglementaires, travailler avec les propriétaires, entreprises et organismes de réglementation, avoir de bonnes pratiques d'utilisation et d'optimisation, veiller à ce que les chargements soient sécuritaires pour le transport sur les routes publiques (dans le cas du camionnage), bien entretenir leur équipement et soutenir leur collectivité locale et les associations de l'industrie.

Le prix

- Plaque gravée, prestigieuse tourne-billes, prix en argent, portrait de l'entreprise dans des revues spécialisées régionales et nationales, inscription gratuite à la réunion de printemps du FCOF.

Nominations

- La date limite de présentation des candidatures est le **30 septembre, 2024**.
- Pour présenter la candidature d'un entrepreneur, remplissez le formulaire ci-joint et indiquez dans une lettre pourquoi votre candidat devrait recevoir ce prix. Soulignez la façon dont le candidat gère son entreprise en donnant des exemples de son ingéniosité, de l'amélioration de ses procédés, de ses innovations et de ses réalisations exceptionnelles.
- Pour que la candidature soit considérée, la personne qui la présente doit fournir des lettres de recommandation, des photos, des articles ou d'autres documents appuyant la lettre de candidature.
- Les nominations seront acceptées de la part de membres et de non-membres du FCOF (entreprises de produits forestiers, fournisseurs, gouvernements provinciaux ou associations de propriétaires de boisés).
- Les compagnies membres peuvent proposer les récipiendaires de leurs propres prix comme candidats.

Processus d'évaluation

- Les candidatures seront évaluées par le FCOF.
- Les prix seront remis lors de la réunion du FCOF qui a lieu au printemps.
- L'équipe d'évaluation sélectionnera les meilleurs candidats parmi les dossiers de candidature reçus avant la date limite. Un gagnant régional sera ensuite sélectionné par une visite d'inspection sur le terrain des meilleurs candidats. Les critères de la visite sur le terrain comprennent la démonstration d'opérations sûres, le respect ou le dépassement des exigences environnementales, la gestion du personnel et de l'entreprise, l'entretien de l'équipement, l'efficacité opérationnelle et la gestion forestière, le cas échéant.

Prix de l'entrepreneur forestier de l'année dans l'Atlantique

Nous vous invitons à aider le Forum canadien des opérations forestières à reconnaître la contribution de nos entrepreneurs professionnels en foresterie et camionnage en soumettant votre candidat méritant.

La date limite pour présenter une candidature est le 30 septembre, 2024.

Formulaire de candidature

Pour présenter la candidature d'un entrepreneur, remplissez le formulaire ci-joint et indiquez dans une lettre pourquoi votre candidat devrait recevoir ce prix. Soulignez la façon dont le candidat gère son entreprise en donnant des exemples de son ingéniosité, de l'amélioration de ses procédés, de ses innovations et de ses réalisations exceptionnelles.

Les critères d'évaluation seront la sécurité, l'aménagement forestier, la récolte du bois, la gestion des affaires et les documents justificatifs.

Nom du candidat (compagnie) :

Nom (personne) :

Adresse :

Téléphone : Cell :

Courriel :

Nommé/commandité par :

Téléphone : Cell:

Signature :

Date :

Information générale :

- ▶ Volume total approximatif de fibre de bois récoltée chaque année :
- ▶ Pourcentage de la fibre récoltée provenant :
 - Des terres de la Couronne :
 - De l'industrie :
 - De terrains privés (*non industriels*) :

**Une fois le dossier complet, veuillez
envoyer tous les documents
accompagnés de votre lettre
d'accompagnement à :**

Forum canadien des opérations forestières
B.P. 1204, Truro (N.-É.) B2N 5H1
ou envoyez un courriel à : admin@cwfcof.org

Si vous avez des questions,
communiquez avec :
Forum canadien des opérations forestières
au **902-897-6961**